

« Formation « consolidation des savoirs » »

Public :

Tout personnel d'un établissement social et médico-social

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

91 heures / 13 jours

Objectifs de cette formation :

- Améliorer la prise en charge des patients en psychiatrie en développant les connaissances soignantes
- Identifier la psychiatrie au sein du système de santé
- Comprendre les spécificités de l'hospitalisation en psychiatrie
- Connaître les responsabilités du soignant en psychiatrie
- Connaître la classification des pathologies en psychiatrie, les différencier et les comprendre
- Maîtriser les thérapeutiques en lien avec la psychiatrie et les pathologies en lien
- Déployer ses capacités d'IDE dans l'entretien d'aide et l'entretien thérapeutique du patient en psychiatrie
- Identifier l'importance du raisonnement clinique infirmier en psychiatrie
- Apprendre à faire face et l'agressivité et aux violences en maîtrisant les techniques pour désamorcer une crise
- S'appuyer sur la collaboration pluridisciplinaire pour une meilleure prise en soin
- Adopter une posture bienveillante dans la relation soignant/soigné
- Analyser sa pratique et construire des stratégies d'accompagnement

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0658742404 ou par courriel : alice.bourasseau@spaudits.fr

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels, vidéoprojecteur

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de compétences acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM/ Etude de cas pratiques/ Analyse de cas concrets du terrain

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Évaluation :

- Les connaissances des participants sont évaluées avant, pendant et après la formation.
- La satisfaction des participants est évaluée après la formation.
- Un certificat de réalisation de formation est transmis à chaque participant à l'issue de la formation

Le Prix :

En Inter : 800 euros HT/ stagiaire

EN intra : Nous contacter/ devis établi sur-mesure.

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Jour 1 : la psychiatrie dans le système de santé

Matin :

MODULE 1 : l'histoire de la psychiatrie

Durée : 3h30

Objectif : comprendre l'évolution de la psychiatrie au fil des années

Chapitre 1 : présentation du programme et de la formation

Chapitre 2 : recueil des besoins des stagiaires

Chapitre 3 : l'histoire de la psychiatrie

Chapitre 4 : l'évolution de la prise en charge en psychiatrie au fil des siècles

Chapitre 5 : la place de la psychiatrie dans les soins

Chapitre 6 : vidéos et cas concrets

Évaluation module 1 : point sur la matinée des soins

Après-midi :

MODULE 2 : santé publique

Durée : 2h00

Objectif : promouvoir la psychiatrie au sein du système de santé

Chapitre 1 : les établissements de santé mentale publics et privés

Chapitre 2 : les autres dispositifs de soins

Chapitre 3 : parcours patient et continuité des soins

Chapitre 4 : les acteurs de la politique de santé

Chapitre 5 : les stratégies d'intervention de santé publique en psychiatrie : zoom sur les objectifs nationaux de 2025

Chapitre 6 : point de santé publique sur les axes de la charte d'Ottawa et les compétences psychosociales

Évaluation module 2 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 3 : la qualité des soins en psychiatrie

Durée : 1h30

Objectif : interroger sa pratique professionnelle, s'auto-évaluer

Chapitre 1 : psychiatrie et stigmatisation

Chapitre 2 : les indicateurs qualité en psychiatrie

Chapitre 3 : point sur les plaintes et les réclamations en psychiatrie

Chapitre 4 : interroger le positionnement individuel du professionnel

Chapitre 5 : point sur les attitudes bienveillantes : l'empathie, la communication non violente, l'écoute active, la sollicitude

Évaluation module 3 : point sur la journée de formation

Jour 2 : l'hospitalisation en psychiatrie

Matin :

MODULE 1 : les droits du patient

Durée : 3h30

Objectif : connaître les notions fondamentales autour du droit des patients en psychiatrie

Chapitre 1 : les droits du patient en psychiatrie / loi du 4 mars 2002 – loi du 27 septembre 2005

Chapitre 2 : cadre légal et réglementaire autour des droits du patient

Chapitre 3 : l'isolement et les droits du patient ?

Chapitre 4 : les procédures d'admission en psychiatrie

Chapitre 5 : les droits de la personne admise sans consentement

Chapitre 6 : référentiel HAS et psychiatrie : point éthique sur la liberté d'aller et venir

Évaluation module 1 : point sur la matinée de formation

Après- midi :

MODULE 2 : l'hospitalisation en psychiatrie

Durée : 3h30

Objectif : identifier les différents types d'hospitalisation en psychiatrie

Chapitre 1 : l'hospitalisation sans consentement : qui peut le réaliser ? point sur les différentes notions et le cadre légal et réglementaire

Chapitre 2 : Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat (SPDRE)

Chapitre 3 : le péril imminent (SPPI)

Chapitre 4 : Soins psychiatrique à la Demande d'un Tiers (SPDT) ou à la demande d'un tiers en urgence (SPDTU)

Chapitre 5 : l'hospitalisation libre

Chapitre 6 : la prescription de sortie/la fugue

Chapitre 7 : travail sur des cas concrets

Évaluation module 2 : point sur la journée de formation

Jour 3 : l'hospitalisation en psychiatrie (suite)

Matin :

MODULE 3 : la responsabilité du soignant

Durée : 3h30

Objectif : partir de l'existant et échanger autour des difficultés rencontrées par les stagiaires dans la prise en soin des patients/résidents

Chapitre 1 : présentation, partage d'expériences, cas cliniques

Chapitre 2 : évaluation des connaissances sur les pathologies psychiatriques

Chapitre 3 : travail sur les représentations de la maladie mentale et des répercussions possibles dans l'accompagnement des résidents/patients

Chapitre 4 : analyser sa pratique professionnelle et comprendre ses responsabilités

Évaluation module 3 : réponse aux questions / temps d'échange, privilégier les interactions et la dynamique de groupe

Après-midi :

MODULE 4 : acquisition de connaissances/compétences : généralités

Durée : 3h30

Objectif : comprendre les notions élémentaires sur la responsabilité du soignant en psychiatrie

Chapitre 1 : la folie et sa prise en soin infirmier.re au cours de l'histoire

Chapitre 2 : définition : santé mentale, maladie mentale

Chapitre 3 : la responsabilité IDE sur rôle propre selon le décret de compétences des infirmiers

Chapitre 4 : la responsabilité IDE sur rôle prescrit

Chapitre 5 : la surveillance, notamment du patient en isolement

Chapitre 6 : la notion d'alliance thérapeutique en psychiatrie

Chapitre 7 : étude de cas

Évaluation module 4 : remobilisation des notions abordées sur la matinée, utilisation d'outils comme le « carrousel », travail de réflexion en petits groupes

Jour 4 : la prise en soins en psychiatrie

Matin :

Module 1 : nosographie

Durée : 3h30

Objectif : comprendre la classification des troubles

Chapitre 1 : différencier les angoisses névrotiques et psychotiques

Chapitre 2 : la classification des troubles : DSM-5, Emil Kraepelin, Philippe PINEL...

Chapitre 3 : connaître les différents types de troubles

Chapitre 4 : exercices pratiques sur la classification des troubles

Chapitre 5 : la personnalité border line ou état limite

Chapitre 6 : les schizophrénies : mieux comprendre le mécanisme intra psychique

Chapitre 7 : le vieillissement de l'appareil psychique et les démences associées

Evaluation module 1 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

Module 2 : acquisition des connaissances/compétences sur les névroses

Durée : 3h30

Objectif : tout savoir sur les névroses et comportements associés : vidéos, vignettes cliniques et cas concrets

Chapitre 1 : définir une névrose, les principaux symptômes

Chapitre 2 : les états dépressifs : quand penser à un état dépressif ? Les différentes manifestations, les facteurs favorisants, le risque principal

Chapitre 3 : le prise en charge et l'évaluation du risque suicidaire (RUD)

Chapitre 4 : l'échelle de BECK

Chapitre 5 : focus sur les névroses d'angoisses

Chapitre 6 : l'hystérie de conversion

Chapitre 7 : le stress post traumatique

Chapitre 8 : vignettes cliniques et cas concrets

Évaluation module 2 : point sur la journée de formation

Jour 5 : la prise en soins en psychiatrie (suite)

Matin :

MODULE 3 : Les autres pathologies connues

Durée : 2h00

Objectif : différencier les différentes pathologies rencontrées

Chapitre 1 : TND/TSA/TDAH

Chapitre 2 : les troubles alimentaires

Chapitre 3 : les conduites addictives

Chapitre 4 : les phobies

Chapitre 5 : les TOC

Evaluation du module 3 : réponse aux questions/ temps d'échange

MODULE 4 : la prise en soins

Durée : 1h30

Objectif : être en capacité d'analyser sa pratique professionnelle

Chapitre 1 : échanges autour de la fonction apaisante et contenante du professionnel

Chapitre 2 : formalisation de modes d'accompagnement en équipe des patients/résidents

Chapitre 3 : formalisation d'attitudes adaptées lors des principales situations complexes rencontrées par les stagiaires

Evaluation du module 4 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

MODULE 5 : le positionnement éthique dans la relation avec le résident

Durée : 3h30

Objectif : faire preuve de bienveillance et d'empathie

Chapitre 1 : considérer le résident dans sa dimension humaine et singulière en respectant son intégrité, son intimité, sa parole et sa dignité

Chapitre 2 : cibler les demandes et répondre avec justesse :

- Les demandes d'informations (possibilités d'aller et venir, gestion des cigarettes, de l'argent, des horaires de repas, des visites autorisées, des peurs de ne pouvoir s'adapter, des aménagements possibles pour prendre en compte leurs handicaps)
- Les demandes liées à la souffrance psychique (sentiment d'abandon, peurs, angoisses, insécurité, panique)

Évaluation module 5 : point sur les deux journées de formation

Jour 6 : les techniques de soins

Matin :

Module 1 : la compétence infirmière

Durée : 1h30

Objectif : accueillir, écouter, observer, sécuriser

- Développer une maîtrise de soi : repérer et exprimer ses limites
- Transmettre aux collègues
- De l'empathie vers une juste distance

Chapitre 1 : ça veut dire quoi ?

Chapitre 2 : affiner ses perceptions

Chapitre 3 : appliquer

Evaluation du module 1 : réponse aux questions/temps d'échange

Module 2 : les comportements à privilégier

Durée : 2h00

Objectif : adopter une posture professionnelle

Chapitre 1 : répondre aux besoins des résidents, faire preuve de tolérance et de bienveillance, pratiquer l'écoute active, fixer des limites, contenir et recadrer les comportements inadaptés à la vie en collectivité (agressivité, violences, menaces).

Chapitre 2 : s'appuyer sur le règlement intérieur et le cadre institutionnel

Chapitre 3 : travailler en équipe

Evaluation du module 2 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

Module 3 : la posture soignante

Durée : 1h00

Objectif : connaître les attitudes à adopter et à éviter/ mise en situation, jeux de rôle

Chapitre 1 : les différentes approches théoriques de la relation et de la communication pour développer un savoir-faire relationnel et créer un lien thérapeutique

Chapitre 2 : définir le rôle de chacun dans l'accompagnement relationnel

Chapitre 3 : la relation avec les familles

Évaluation module 3 : réponse aux questions / temps d'échange

MODULE 4 : la communication

Durée : 1h30

Objectif : savoir guider un entretien d'aide et de soutien

Chapitre 1 : l'identification de ses propres émotions et le repérage de ses limites dans l'interaction relationnelle

Chapitre 2 : l'utilisation de techniques d'écoute et de communication favorisant l'expression relationnelle

Évaluation module 4 : réponse aux questions / temps d'échange

Module 5 : les comportements à éviter

Durée : 1h00

Objectif : définir un cadre sécurisant

Chapitre 1 : maternage, familiarité, copinage, froideur, connivence, rejet, évitements, stigmatisation

Évaluation du module 5 : point sur la journée de formation

Jour 7 : les techniques de soins (suite)

Matin :

Module 6 : découvrir les fondements de l'entretien d'aide/l'entretien infirmier

Durée : 3h30

Objectif : comprendre l'importance dans l'entretien d'aide

Chapitre 1 : introduction à l'entretien d'aide

Chapitre 2 : le modèle trans théorique : pré contemplation, contemplation, prise de décision de l'entretien motivationnel

Chapitre 3 : les principes essentiels : favoriser l'écoute et l'empathie, faire avec la résistance et éviter le réflexe correcteur

Chapitre 4 : Questionnements du soignant lors de l'entretien

Chapitre 5 : l'ambivalence du discours patient

Chapitre 6 : vignettes cliniques

Evaluation du module 6 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

Module 7 : améliorer sa communication pour favoriser l'alliance thérapeutique : méthode OuVER

Durée : 1h30

Objectif : établir une situation de communication de qualité

Chapitre 1 : les questions ouvertes

Chapitre 2 : les postures du soignant : diriger, guider ou suivre ?

Chapitre 3 : les outils de la relation d'aide

Chapitre 4 : les reformulations : écoute réflexive (reflet simple, double et amplifié)

Chapitre 5 : la valorisation

Chapitre 6 : les résumés

Evaluation du module 7 : réponse aux questions/temps d'échange

Module 8 : le raisonnement clinique

Durée : 2h00

Objectif : clarifier les concepts et théories de soins préalables au raisonnement clinique

Chapitre 1 : représentations et besoins en lien avec le projet de soins infirmiers

Chapitre 2 : théories de soins inhérentes au projet de soin infirmier

Chapitre 3 : enjeux de la différenciation de problème de santé, dans l'identification des rôles de l'IDE

Chapitre 4 : l'observation et le recueil des données cliniques

Chapitre 5 : les programmes de soins en psychiatrie

Evaluation du module 8 : point sur les deux journées de formation

Jour 8 : la pharmacologie

Matin :

MODULE 1 : Connaissance du médicament

Durée : 3h30

Objectif : Les notions fondamentales concernant le médicament

Chapitre 1 : définition du médicament

Chapitre 2 : cadre législatif et conditions de prescription du médicament

Chapitre 3 : la place du médicament dans les soins en psychiatrie

Chapitre 4 : La pharmacocinétique ou cibles d'actions des médicaments

Chapitre 5 : Les voies d'administration et pharmacodynamie

Chapitre 6 : vidéos et cas concrets

Évaluation module 1 : réponse aux questions/temps d'échange

Après- midi :

MODULE 2 : Pharmacologie et Psychiatrie

Durée : 3h30

Objectif : Renforcer les connaissances sur les différents traitements en psychiatrie

Chapitre 1 : Les anxiolytiques et hypnotiques

Chapitre 2 : Les Neuroleptiques

Chapitre 3 : Les médicaments TDAH

Chapitre 4 : Les antidépresseurs

Chapitre 5 : Les normothymiques

Chapitre 6 : Le sevrage (aux opiacés et alcoolique)

Chapitre 7 : Mise en application des acquis

Évaluation module 2 : réponse aux questions/temps d'échange

Jour 9 : pharmacologie (suite)

Matin :

MODULE 3 : Le médicament : un remède mais aussi un toxique

Durée : 3h30

Objectif : Comprendre la toxicologie du médicament

Chapitre 1 : Introduction sur la toxicologie

Chapitre 2 : Comprendre les mécanismes de toxicité du médicament

Chapitre 3 : Les principaux effets indésirables attendus en psychiatrie

Chapitre 4 : Problématique de l'iatrogénie médicamenteuse (cas concrets)

Chapitre 5 : Elaboration collective d'outils pour faciliter la lutte contre l'iatrogénie en psychiatrie (tableau/diagramme/fiches récapitulatives à créer en groupe)

Chapitre 6 : Les contre-indications ou éléments potentialisant les effets toxiques d'un médicament (cas concrets)

Évaluation module 3 : point sur la journée de formation

Après- midi :

MODULE 4 : élaborer des outils adaptés pour le contrôle des prescriptions en psychiatrie

Durée : 3h30

Objectif : Mise en application des apprentissages pour un dialogue sur ordonnances.

Chapitre 1 : A l'aide des outils élaborés, savoir détecter les principales interactions médicamenteuses en psychiatrie (jeu de rôle)

Chapitre 2 : Reconnaître les effets indésirables attendus lors d'un traitement psychiatrique (jeu de rôle)

Chapitre 3 : Entraînement avec des études d'ordonnances et dialogue autour de ces ordonnances

Chapitre 4 : Etudes de cas patients

Évaluation module 4 : point sur les deux journées de formation

Jour 10 : focus sur les psychoses

Matin :

MODULE 1 : acquisition de connaissances/compétences sur les psychoses

Durée : 2h00

Objectif : tout savoir sur les psychoses et comportements associés : mises en situation, vignettes cliniques et cas concrets

Chapitre 1 : les pathologies psychotiques : délires et hallucinations

Chapitre 2 : la persécution

Chapitre 3 : les pathologies psychotiques : la schizophrénie : dissociation, ambivalence, morcellement, stéréotypies, automutilation

Chapitre 4 : la psychose hallucinatoire chronique

Chapitre 5 : les troubles bi polaires

Chapitre 6 : vidéos

Evaluation module 1 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 2 : les autres pathologies à connaître

Durée : 1h30

Objectif : repérer, analyser, accompagner et traiter : cas concrets, lecture d'articles, analyse des pratiques

Chapitre 1 : temps d'échange/discussions

Chapitre 2 : la paranoïa

Chapitre 3 : les troubles de la personnalité

Chapitre 4 : les troubles du comportement

Chapitre 5 : les troubles neuro-évolutifs

Evaluation module 2 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

MODULE 3 : la prise en soin

Durée : 3h30

Objectif : analyser la pluridisciplinarité au cœur du soin pour une prise en charge holistique

Chapitre 1 : le travail en amont avec les structures partenaires, les différents dispositifs d'assistance psychiatrique

Chapitre 2 : les thérapeutiques non médicamenteuses psychothérapie, soins relationnels, activités, entretiens...) comment amener du soin autrement ?

Chapitre 3 : comment repérer une décompensation

Chapitre 4 : les transmissions des observations

Chapitre 5 : le travail en équipe, la réalisation du projet personnalisé

Chapitre 6 : l'impact de la maladie sur le quotidien du patient

Chapitre 7 : le travail de réhabilitation social et le maintien de l'observance

Evaluation module 3 : point sur la journée de formation

Jour 11 : violence et agressivité

Le matin :

MODULE 1 : connaître le processus de l'agressivité

Durée : 3h30

Objectif : s'approprier ou se réapproprier les concepts fondamentaux pour prévenir l'agressivité

Chapitre 1 : définition de l'agressivité et de la violence

Chapitre 2 : échanges autour de l'existant/situations vécues

Chapitre 3 : les mécanismes de défense

Chapitre 4 : l'influence des émotions sur le comportement

Chapitre 5 : la différence entre violence et agressivité

Évaluation module 1 : réponse aux questions / temps d'échange

L'après-midi :

MODULE 2 : pathologie et sénilité

Durée : 3h30

Objectif : connaître les pathologies, troubles cognitifs et troubles apparentés

Chapitre 1 : les différents troubles psycho-comportementaux induisant de l'agressivité/ de la violence

Chapitre 2 : comprendre le fonctionnement cérébral d'une personne présentant des troubles psycho-comportementaux (cerveau instinctif, affectif, cognitif)

Chapitre 3 : comment anticiper et prévenir les violences

Chapitre 4 : cas concrets

Évaluation module 2 : remobilisation des notions abordées sur la journée

Jour 12 : violence et agressivité (suite)

Le matin :

MODULE 3 : analyse de sa pratique

Durée : 3h30

Objectif : me connaître pour mieux faire face à certaines situations

Chapitre 1 : ma posture professionnelle : mes limites et écueils (attaque, fuite, repli)

Chapitre 2 : la posture soignante : le sachant, ce que je renvoie à l'autre

Chapitre 3 : l'importance du verbal, du non verbal et du para verbal

Chapitre 4 : l'interprétation / les représentations : ma perception et celle de l'autre

Chapitre 5 : l'importance du travail d'équipe : la notion de relais

Chapitre 6 : jeux de rôle

Évaluation module 3 : réponse aux questions / temps d'échange

L'après- midi :

MODULE 4 : la gestion de crise

Durée : 3h30

Objectif : savoir comment gérer efficacement une situation de crise

Chapitre 1 : analyser la situation, identifier le point de départ, prendre du recul

Chapitre 2 : gestion du stress, comment ne pas se sentir déstabiliser

Chapitre 3 : contrôler ses émotions, sa respiration

Chapitre 4 : développer une communication positive : comprendre le point de vue de l'autre

Chapitre 5 : s'appuyer sur les 15 programmes de l'amélioration des pratiques de la Haute Autorité de Santé

Chapitre 6 : ma boîte à outils : j'adapte mon langage en fonction du trouble, je garde la juste distance, affronter les intimidations sans crainte, je maintiens le cadre, je développe ma confiance et fais preuve d'assertivité

Chapitre 7 : retour à l'apaisement, comment procéder ?

Évaluation module 4 : réponse aux questions / temps d'échange

Jour 13 : la contention

Matin :

MODULE 1 : la contention généralités

Durée : 1h30

Objectif : identifier les notions fondamentales du principe de contention

Chapitre 1 : définition de la contention

Chapitre 2 : cadre légal et réglementaire

Chapitre 3 : les signaux précurseurs / les début de crise avant la contention

Chapitre 4 : la contention pour raison de sécurité

Chapitre 5 : les patients en psychiatrie : intérêt et but de la contention

Chapitre 6 : les différents types de contention : physiques et chimiques

Chapitre 7 : les différents motifs de mise en place d'une contention

Évaluation module 1 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 2 : les techniques de mise en place

Durée : 2h00

Objectif : comprendre les techniques de mise en place de contention et les actes qui gravitent autour

Chapitre 1 : le matériel de contention existant

Chapitre 2 : la contention préventive au fauteuil

Chapitre 3 : les techniques de mise en place

Chapitre 4 : l'alerte à la famille/aux proches

Chapitre 5 : la prescription médicale : validité et renouvellement

Chapitre 6 : les conséquences d'une mise en place inappropriée ou inefficace

Chapitre 7 : le contexte relationnel de mise en place : adapter sa communication et expliquer ce qu'on réalise

Évaluation module 2 : point sur la matinée de formation

Après- midi :

MODULE 3 : l'éthique et la contention

Durée : 2h00

Objectif : amorcer une réflexion pluridisciplinaire sur les principes éthiques de la contention

Chapitre 1 : la contention et la privation de liberté d'aller et venir : aspect déontologique et moral

Chapitre 2 : les droits du patient relatifs à la loi du 4 mars 2002 et la contention

Chapitre 3 : Le vécu psychologique des soignants et de l'entourage face à la contention

Chapitre 4 : les groupes d'analyse de pratique

Chapitre 5 : étude de cas

Évaluation module 3 : réponse aux questions/temps d'échange

Après- midi :

MODULE 4 : surveillance et principes alternatifs

Durée : 1h30

Objectif : identifier les méthodes alternatives à la contention

Chapitre 1 : les alternatives possibles

Chapitre 2 : la surveillance et la traçabilité de la contention

Chapitre 3 : les risques de santé liés à la contention (physiques/psychologiques/psycho-comportementaux)

Chapitre 4 : la réévaluation du besoin en contention et de son efficacité

Chapitre 5 : le plan de prévention

Chapitre 6 : les stratégies de désamorçage

Chapitre 7 : les étapes de réduction/levée de contention

Évaluation module 4 : point sur la journée de formation

Handicap :

Toutes les formations dispensées par SP AUDITS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 77 16 rue de l'Aluminium 77176 Savigny-le-Temple

0 800 147 777 01 64 19 11 40

contact@mdph77.fr

Contact :

POITOUX Stéphanie

s.poitoux@hotmail.com

0658179612

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SP AUDITS en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SP AUDITS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SP AUDITS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « SP AUDITS » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « SP AUDITS » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « SP AUDITS », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « SP AUDITS ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « SP AUDITS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « SP AUDITS » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « SP AUDITS », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « SP AUDITS » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « SP AUDITS » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « SP AUDITS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « SP AUDITS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« SP AUDITS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « SP AUDITS » au Client. « SP AUDITS » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « SP AUDITS » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « SP AUDITS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « SP AUDITS »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « SP AUDITS » ou par voie électronique à : « SP AUDITS ». En particulier, « SP AUDITS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « SP AUDITS » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Chalon sur Saône sera seul compétent pour régler le litige.

Contactez-nous

Stéphanie POITOUX

Gérante SP Audits

stephanie.poitoux@spaudits.fr

06.58.17.96.12

Hauts-de-France / Normandie / Bretagne / Pays de la Loire

Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Corse

Guadeloupe / Martinique / Guyane / La Réunion / Mayotte

Élodie BONITO

Chargée de formation SP Audits

Elodie.bonito@spaudits.fr

06.64.46.85.96

Île-de-France / Centre-Val de Loire / Grand Est

Bourgogne-Franche-Comté / Auvergne-Rhône-Alpes / PACA

www.spaudits.fr

Retrouvez toutes nos formations et le détail
de nos accompagnements sur notre site internet.